

NOTES D'ENQUETE

BESSAY (85) 28.08.2015

Analyse du dossier photographique

Témoignage et données

Le 28 août 2015, entre 21h00 et 21h15, alors qu'il regardait la télévision avec sa belle-fille et ses deux enfants, le témoin est interpellé par son épouse. Ils visionnent un phénomène insolite par la fenêtre puis se rendent dans leur jardin afin de continuer l'observation.

Ce phénomène consiste en deux points lumineux orange, dont l'apparence et le comportement sont décrits par le témoin comme suit : *« Une lumière fixe et une autre qui bouge. La lumière fixe était orientée plein ouest et la lumière mobile venait du nord-ouest. Celle qui était en mouvement est passée dessous et s'est fixée et nous avons vu un seul point lumineux qui était plus gros à cet instant. Les deux lumières sont restées ensemble environ 10 secondes. La lumière s'est scindée à nouveau en 2 éléments, puis elles sont parties l'une après l'autre dans la même direction sud-ouest. »*

Le témoin a pu prendre quatre photographies des PANs, transmises au Gendarmes lors de sa déposition auprès des fonctionnaires. Ces photographies sont de mauvaise qualité, d'un format réduit et ne comportent pas de métadonnées :



« sans titre (2) »



« sans titre (3) »



« sans titre (4) »



« sans titre (6) »

Aucune information concernant la chronologie des prises de vue n'est connue et le nom des photographies est celui donné par défaut, tel que figurant dans le dossier Gendarmerie.

Données complémentaires sur l'environnement (les cartes sont omises par rapport au rapport interne GEIPAN des raisons de confidentialité du témoin)

Le lieu de l'observation se situe au domicile du témoin et les photographies ont été faites à partir de son jardin.

CARTE OMISE

Il est à noter la présence d'un conifère dans le jardin des témoins, dont une petite partie se trouve également visible sur deux des photographies, sur la droite :



La configuration des lieux telle que visible sur les photos Google Earth, comparée aux indices présents sur les photographies (dispositions respectives de l'arbre et des bâtiments, présence en arrière-plan d'un ciel crépusculaire), ne permet de retenir qu'une seule position probable « T » du témoin lors des prises de vue.

PHOTO OMISE

Il est également probable que le témoin n'a pas ou peu changé de position entre les prises de vue. En effet, dans le cas contraire, la géométrie des bâtiments visibles sur les photographies aurait été modifiée de façon notable, la distance les séparant du témoin étant faible, de l'ordre de 4 à 5 m.

Analyse photo

Tentative de reconstitution de la séquence

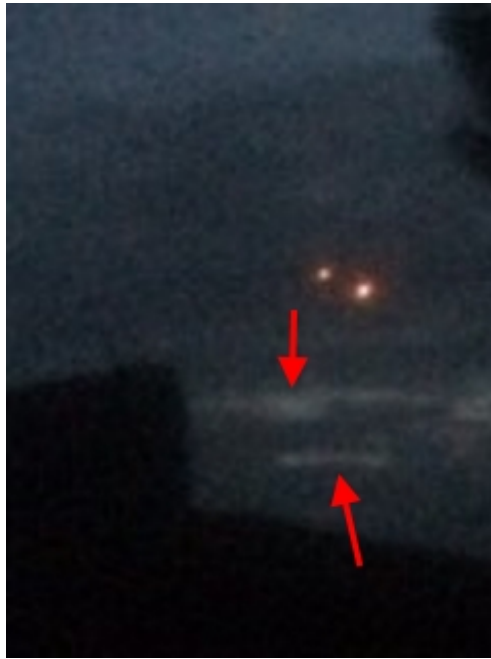
Cet essai permettra éventuellement de vérifier la nature de la trajectoire des PANs, et de la comparer au témoignage.

Grâce à l'outil « *recalage 3 points* » d'IPACO, nous pouvons dans un premier temps composer ensemble les photos « *sans titre (2)* » et « *sans titre (3)* », comportant toutes deux les mêmes repères visuels (branches de conifère et bâtiments).



Nous constatons que les PANs respectivement notés « 1 » et « 2 », se déplacent tout deux vers la gauche de l'image composite, pour se fondre visuellement en un objet unique.

La composition avec les deux autres images est plus aléatoire, faute de suffisamment de repères fixes. Cependant, nous pouvons noter la présence au loin de trouées dans les nuages ayant une forme caractéristique, et se déplaçant au fil de 3 des 4 photographies tout en conservant cette forme :



« sans titre (2) »



« sans titre (3) »

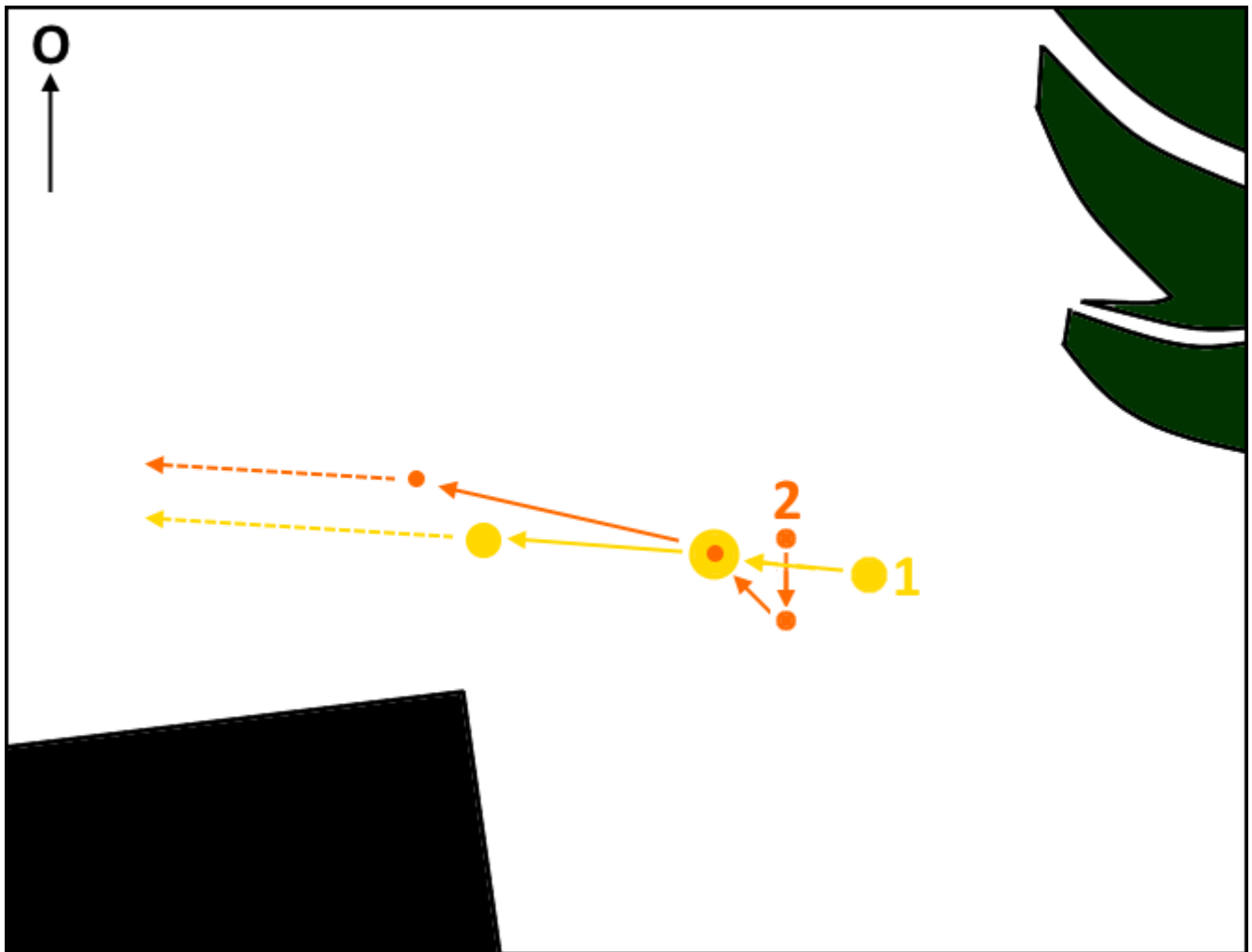
« sans titre (4) »

D'après la position des nuages, il apparaît que la photographie « *sans titre (4)* » a été prise très peu de temps après la photographie « *sans titre (2)* ». Par ailleurs la position du « *PAN 1* » est pratiquement confondue sur les deux photographies.

La photographie « *sans titre (6)* » a pu avoir été prise soit avant soit après le reste de la séquence, les nuages ne correspondant pas. Si l'on examine le témoignage, les PANs sont décrits comme affectés d'une trajectoire linéaire et repartant tous deux en direction du sud-ouest, soit vers la gauche des photographies.

En conséquence, la photographie « *sans titre (6)* » est probablement la dernière de la série, les deux PANs ayant entamé leur trajectoire finale.

Nous pouvons, pour terminer, reconstituer la trajectoire complète des deux PANs sur l'ensemble des photographies comme suit :



La trajectoire ainsi reconstituée est en tout point conforme au témoignage.

La lumière « 1 », plus intense que la « 2 », reste pratiquement à la même place dans les deux premières photographies, puis elle se déplace de façon linéaire vers la gauche (sud/sud-ouest).

La lumière « 2 » décrit une trajectoire plus complexe, provenant de l'ouest/nord-ouest, puis passant en-dessous du niveau de la lumière « 1 », avant de rejoindre la lumière « 2 ».

Puis les deux lumières se séparent pour se diriger dans la même direction (sud/sud-ouest).

[Evaluation de l'hypothèse lanternes](#)

Les points permettant cette évaluation sont recensés ci-dessous :

- Date : est-elle propice à l'utilisation des lanternes ?
- Période de l'année : est-elle également propice à cette même utilisation ?
- Trajectoire globale : est-elle conforme à celle du vent ?
- Trajectoire dans le détail : les diverses évolutions (positions, arrêts...) respectives et comparées des PANs sont-ils compatible avec l'hypothèse ?
- Couleur : la chromaticité moyenne des PANs est-elle conforme à celle des lanternes ?
- Durée d'observation : cette durée doit être inférieure à quelques minutes, s'il s'agit bien de lanternes.

Date : l'observation s'est déroulée un vendredi soir, jour de la semaine propice aux festivités du week-end (mariages, fêtes diverses...) durant lesquelles de telles lanternes peuvent être lancées.

Période de l'année : le mois d'août est également propice à de tels lancers, la météorologie étant plus clémente et la période étant celle des vacances scolaires.

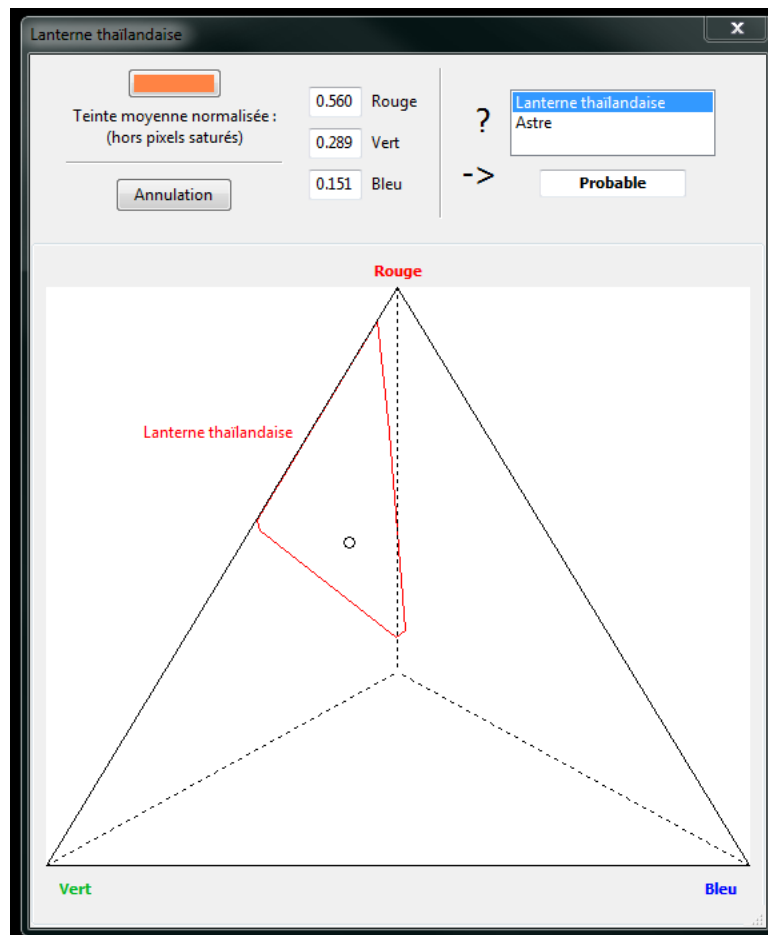
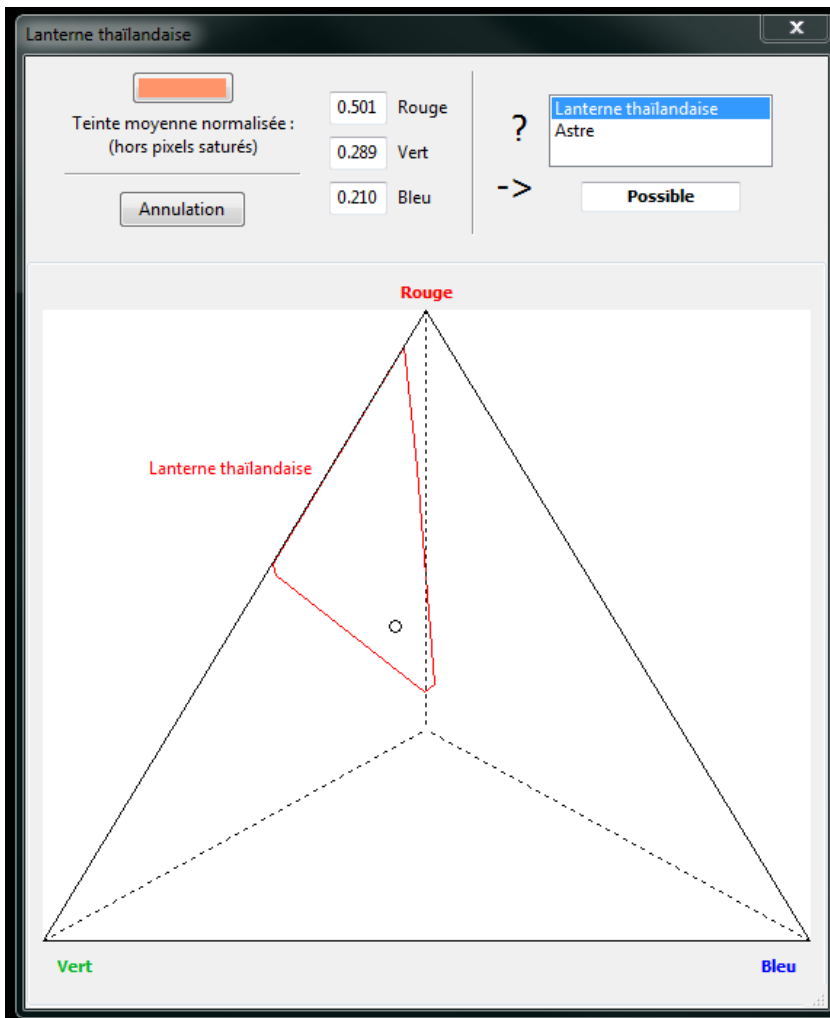
Trajectoire globale : les données météorologiques au jour et à l'heure de l'observation font état d'un ciel couvert et d'un vent très faible (environ 7 km/h) soufflant du nord-ouest (station de l'aéroport de La Rochelle) ou du nord-est (station de La Roche Sur Yon). La trajectoire globalement empruntée par les PANs correspond donc à celle du vent.

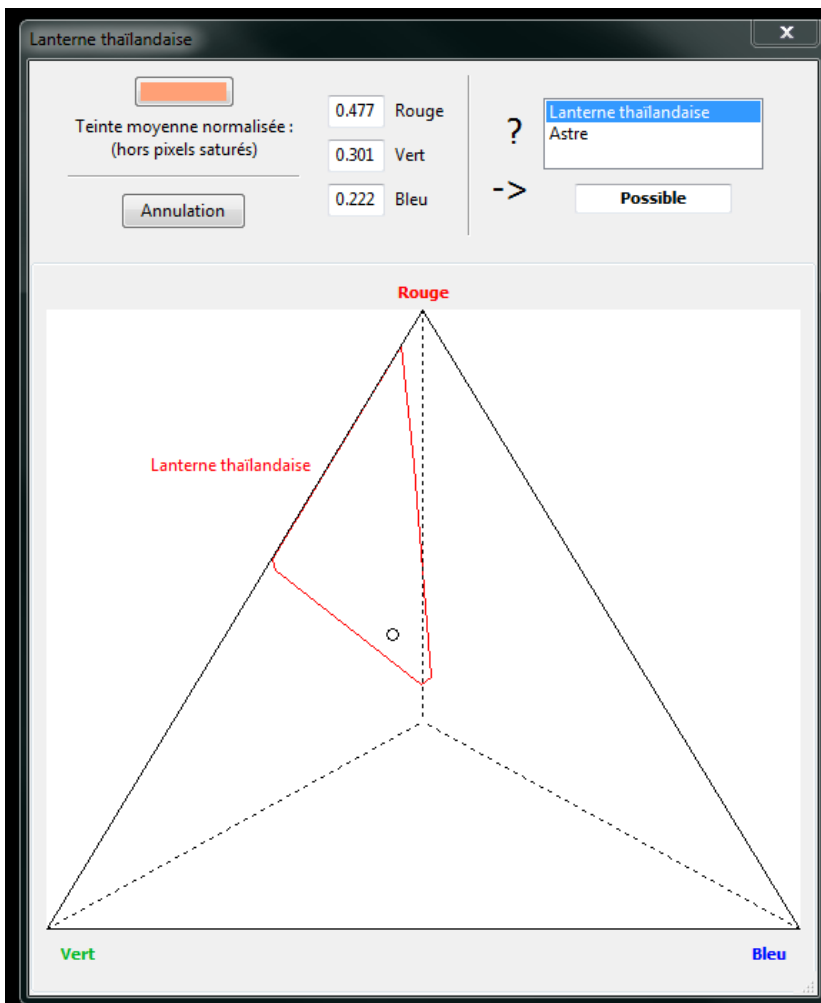
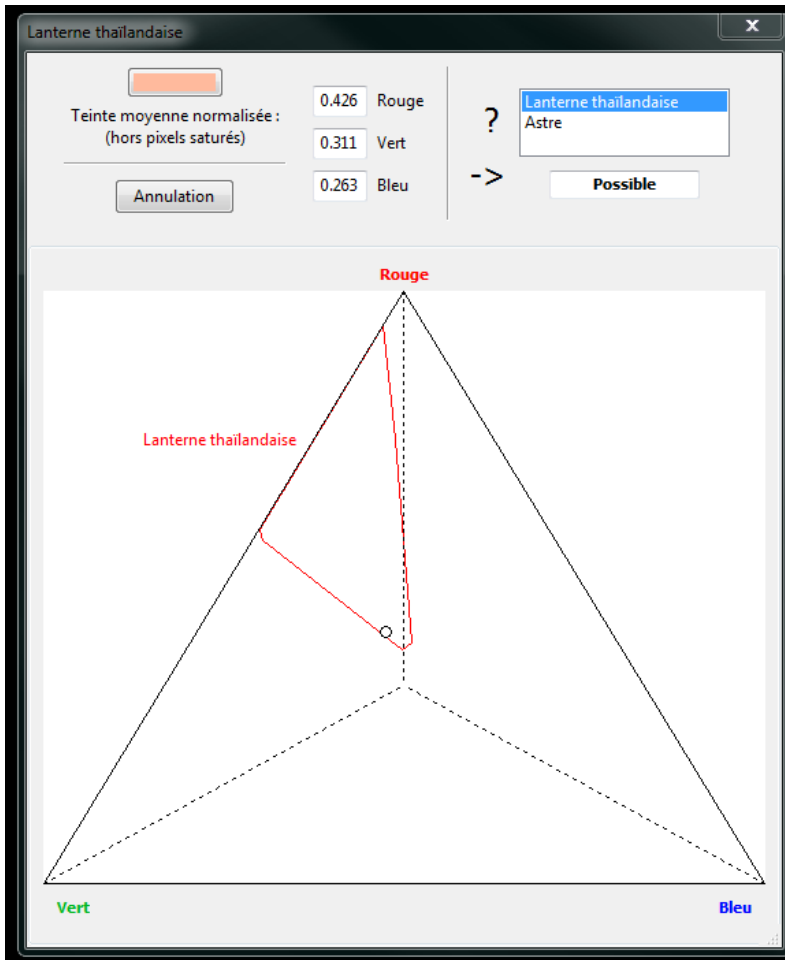
Trajectoire dans le détail : le témoin fait état de deux lumières sans préciser l'intensité de chacune d'entre elle. Or, sur les photographies, la lumière « 2 » est clairement d'intensité inférieure à la lumière « 1 ».

Lors de lâchers de lanternes, elles ne se déplacent jamais selon une trajectoire totalement identique entre elles. Des variations minimales de vitesse, de trajectoire apparaissent dès le début du lâcher et peuvent s'accroître au fur et à mesure de leur vol. Ainsi, depuis la position du témoin, il est tout à fait possible que la lumière « 2 » se soit trouvée plus éloignée que la lumière « 1 ». En conséquence, sa trajectoire a pu être différente, vu depuis la position du témoin, de celle de la lumière « 1 ». L'arrêt pourrait n'être qu'apparent et causé par un effet de perspective, la lanterne se déplaçant provisoirement, selon les vents, dans la direction du témoin.

Par ailleurs, lorsque la météorologie fait état de vent faibles à très faibles, les variations d'azimuts de tels vents sont fréquents (vents variables) et peuvent occasionner temporairement des déplacements variables des lanternes.

Couleur : l'utilisation de l'outil IPACO « Lanterne thaïlandaise » montre que la chromaticité des PANs présents dans chacune des photos est conforme à celle de lanternes :





Durée d'observation : le témoin parle d'une durée totale d'environ 1 minute, ce qui est compatible avec l'hypothèse lanternes.

Nous pouvons constater que tous les points énumérés ci-dessus sont compatibles avec l'hypothèse lanternes thaïlandaises.

Conclusion

La série de photos analysée montre probablement deux lanternes thaïlandaises, se déplaçant au gré du vent.

Cette analyse a été réalisée à l'aide du logiciel spécialisé du CNES/GEIPAN : IPACO.